



**La Mairie d'Angoulême recrute  
au sein de la Direction des Bâtiments et de la Logistique**

**Un(e) chef(fe) de projet de maintenance du patrimoine bâti (H/F)**

*(Cadre d'emploi des techniciens territoriaux – Cat. B)*

Préfecture de la Charente, la ville d'Angoulême, forte de près de 42 000 habitants, est également le centre de la première agglomération du département (141 000 habitants).

Capitale de l'Image, désignée ville créative de l'UNESCO en 2019, elle bénéficie d'un positionnement stratégique sur l'axe Paris-Bordeaux. Ville d'Art et Cité des Festivals par excellence, Angoulême offre une vie culturelle riche et variée : Festival International de la Bande Dessinée, Festival du Film Francophone, Circuit des Remparts, Piano en Valois, Les Beaux jours...

Rattaché(e) à la Direction des Bâtiments et de la Logistique, le/la chef(fe) de maintenance du patrimoine bâti effectuera les missions suivantes :

**Missions :**

**1) Pilotage des projets de travaux liés à la maintenance du patrimoine bâti confiés à l'entreprise**

Dans le cadre de la maîtrise d'œuvre des travaux de maintenance du patrimoine bâti et de ses équipements, le/la chef(fe) de projet :

- ✓ définit et estime les conditions de réalisation du projet,
- ✓ rédige les pièces techniques des marchés liés et analyse les propositions,
- ✓ pilote et suit le projet
- ✓ réalise les commandes
- ✓ coordonne le travail des entreprises dans les phases du chantier

**2) Maîtrise d'ouvrage d'opération de maintenance du patrimoine bâti**

- ✓ définition et rédaction des programmes de travaux
- ✓ choix de la maîtrise d'œuvre ( cahier des charges techniques, analyse des offres) et si nécessaire du contrôle technique et du coordonnateur SPS
- ✓ suivi des travaux en tant que maître d'ouvrage (respect des cahier des charges, maîtrise du budget et du planning, gestion des interfaces entre le chantier et son environnement : usagers, voisinages, occupants, exploitant...)
- ✓ suivi technique, administratif et financier
- ✓ garant de la clôture administrative de l'opération

**3) Contribution aux documents prévisionnels en particulier les documents budgétaires**

Dans le cadre de la procédure budgétaire, le/la chef(fe) de projet :

- ✓ collecte les demandes des services usagers du patrimoine
- ✓ propose les chantiers à inscrire et les priorités
- ✓ réalise une estimation du projet (coût, étalement calendaire...)
- ✓ contribue à tout document sur le sujet demandé par l'encadrement

**4) Suivi des périls**

Dans le cadre de la sécurité publique, le/la chef(fe) de projet peut-être chargé(e) du suivi des périls (immeubles menaçant ruine, catastrophes naturelles, incendies ...) :

- ✓ évaluation du risque et mise en sécurité
- ✓ rédaction d'un compte-rendu de péril et déclenchement des procédures administratives
- ✓ participation aux réunions de coordination
- ✓ mission d'expertise et reconnaissance sur site
- ✓ transmission de rapports, sur demande du service en charge du suivi administratif, sur l'évolution des périls et pour les certificats de non-péril demandés par les notaires

### **Compétences et expérience :**

BTS Bâtiments ou DUT Génie Civil, construction durable exigé  
Connaissance des métiers du bâtiment, des rôles des intervenants sur un chantier ( procédures préalables, coordination et sécurité des chantiers )  
Connaissances en marchés publics et CCAG de travaux  
Connaissance des règles pour ERP, SSI, accessibilité  
Connaissances bureautiques  
Savoir planifier et assurer le suivi ( respect des qualités, coûts et délais ) des chantiers  
Savoir animer et piloter des réunions  
Savoir assurer le contrôle technique et réceptionner les chantiers  
Savoir circuler en sécurité sur un chantier et sur échafaudages  
Savoir réaliser des compte-rendus de chantier, courriers, analyses d'offres et autres rapports.  
Sens de l'organisation, rigueur, adaptabilité, réactivité, esprit d'observation  
Sens du travail en transversalité  
Qualités rédactionnelles et aisance relationnelle  
Capacité à décider et à tenir compte  
Respectueux(se) des règles de sécurité et aptitude à les faire respecter

### **Conditions et contraintes du poste :**

Flexibilité, dépassements horaires possibles ( avant 8h00 et après 17h00 ) selon les chantiers et les saisons  
Déplacements courants essentiellement sur le territoire de la commune mais quelques déplacements hors commune, avec ordre de mission au-delà du GrandAngoulême  
Permis B obligatoire

**Date limite de dépôt des candidatures : 5 février 2021**

Merci d'adresser votre candidature à l'attention de Monsieur le Maire  
[drh-recrutement@mairie-angouleme.fr](mailto:drh-recrutement@mairie-angouleme.fr)

1, Place de l'Hôtel de Ville  
CS 42216  
16016 ANGOULEME Cedex

*Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26/01/1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Il est à rappeler toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.*